Jour de carence : Après l'annonce ministérielle, la bataille continue !

Après des mois de lutte, nous avons donc obtenu la semaine dernière l'annonce par la ministre de la Fonction publique de l'abrogation du jour de carence qui sera inscrite « *dans le prochain projet de loi de finances présenté au Parlement* ».

A ce stade, l'engagement gouvernemental porte donc sur une abrogation qui figurerait au plus tard dans la loi de finances 2014, avec un vote intervenant dans le dernier trimestre 2013.

La bataille doit donc continuer à deux niveaux :

- Au niveau national, pour une abrogation intervenant le plus tôt possible, si possible dès 2013 par le biais d'une loi de finances rectificative du budget 2013, rendant ainsi la mesure applicable dès cette année.
- Au niveau local, pour obtenir la suspension immédiate de la mesure

Dans son interview aux *Échos* du 21 février, la ministre qualifie le jour de carence de mesure « *injuste* », « *inutile* », « *inefficace* » et « *humiliante* », avant d'en annoncer l'abrogation. Ces propos d'une ministre de la République retirent dès aujourd'hui toute légitimité politique au jour de carence.

Puisque la mort légale de cette disposition scélérate est programmée pour au plus tard dans quelques mois, la Fédération considère donc que nos employeurs territoriaux peuvent prendre dès maintenant leurs responsabilités.

Peu de temps avant l'annonce de la ministre, après une lutte unitaire, la ville de Dijon avait annoncé la suspension du jour de carence au 1er mars. Depuis l'annonce, les villes de Nanterre (92), Houdain (62) et La Courneuve (93) en ont également annoncé la suspension.

Ces collectivités s'ajoutent à celles qui n'ont jamais appliqué le jour de carence et à celles qui en avaient déjà arrêté l'application (parmi lesquelles St Ouen en octobre, Conseil général 94 et Villejuif en novembre et Malakoff en janvier).

La Fédération continuera de vous informer des luttes menées pour en finir avec cette disposition honteuse. Nous vous remercions par avance de continuer de nous transmettre les éléments sur vos mobilisations en ce sens.

Partout, gagnons la fin immédiate du jour de carence !

Montreuil, le 26 février 2013